

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et Département.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 70.00
Autres départements.....	23.00;	43.00;	75.00
Belgique.....	23.00;	43.00;	75.00
Union Postale: Tarif A.....	23.00;	43.00;	75.00
Tarif B.....	23.00;	43.00;	75.00

REDACTION.....  
ANNONCES.....

ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 371.30, 371.31, 371.32
TOURCOING.....	26 rue Carnot, Tél. 37
LILLE.....	3, rue Faidherbe, Tél. 339.31
PARIS.....	11, boulevard, Tél. Michellier 63.78
MONSIEUR.....	105, rue de la Station, Tél. 3.44

CHEQUES  
POSTAUX  
ET LITTES

## UN PETIT PRINCE EST NÉ EN BELGIQUE Il s'appellera Albert

Bruxelles, 7 juin. — Au château de Stuyvenberg, près de Bruxelles, est né la nuit dernière, le troisième enfant de roi Léopold III et de la reine Astrid. Le petit prince s'appellera Albert.

## La Fédération des contribuables contre le paiement des dettes de guerre

Paris, 6 juin. — La Fédération nationale des ayants droit et groupements de contribuables communique la note suivante : « La Fédération nationale des ayants droit et groupements de contribuables, interprète de l'opinion de ses 800.000 adhérents, rappelle à M. le Président du Conseil qu'elle considère la reconnaissance ou le paiement des prétendues dettes de guerre aux États-Unis comme une profonde injustice. Les raisons qui ont inspiré le Parlement en 1932 sont toujours valables, le paiement des dettes étant subordonné à celui des réparations que le moratoire Hoover a fait suspendre. « Le peuple de France, profondément imprégné de l'esprit de justice qu'il met au-dessus de tout, n'admettra pas un seul instant qu'il soit le seul appelé à solder les dépenses d'une guerre qui lui a été imposée, qu'il ne soit pas tenu compte du sang que ses fils ont versé pour la cause de l'humanité. « Les contribuables qui ont consacré les plus grands sacrifices quand il s'agissait de l'intérêt du pays, n'acceptent pas que leurs fonds servent à des règlements de compte où leur bon sens est méprisé. Ils demandent donc à M. le Président du Conseil de s'opposer à tout versement aux États-Unis et d'affirmer le principe qu'en aucun cas l'attitude de la France ne se modifiera sur cette question. »

## On a retiré de l'Ourcq le cadavre d'une enfant de deux ou trois ans

Paris, 6 juin. — Le gardien de la paix Vital Baulon, détaché au poste de police fluviale, qui se baigne le long du canal de l'Ourcq, était parvenu par des dédaignements, à un paquet blanchâtre qui ressemblait à un corps d'enfant flottant entre deux eaux. Aidé d'un marinier, l'agent put saisir avec une griffe l'objet suspect près de la rive. Il s'agissait d'un cadavre d'enfant. Gonflé et déformé par un séjour prolongé dans l'eau, le petit corps fut amené à grand peine sur le quai. C'était une fillette paraissant âgée de deux à trois ans et qui avait séjourné un mois environ dans le canal. Elle ne portait ni souliers ni chaussures et avait seulement autour du cou des débris de lin blanc qui furent peut-être une chemise et des lambeaux d'étoffe rayée de diverses couleurs, dans lesquels les enquêteurs avaient reconnu les restes d'un tablier. Ce sommaire examen terminé, une bêche fut placée sur le cadavre et M. Perruillet, commissaire de police du quartier du Pont de Flandre, fut alerté. Un instant après, le magistrat, accompagné du secrétaire du commissariat, M. Féon, arriva quai de l'Oise. Le corps fut de nouveau examiné. Mais l'état dans lequel il se trouvait ne permit pas aux enquêteurs de déterminer si la mort avait été précédée de violences. Il faudra pour cela attendre le résultat de l'autopsie qui sera pratiquée d'ici quelques jours à l'Institut médico-légal.

## AU DERBY D'EPSON

Voici le « PEARLY KING », roi de la pellette, une figure pittoresque du Derby d'Epsom, qui a animé, au cours de sa carrière, de nombreux dards d'Epsom. (Lire le compte rendu en V. 2. page 2.)

## Une crise ministérielle en Belgique

Mis en minorité par deux votes de la Chambre, le Cabinet de M. de Broqueville a démissionné

(De notre correspondant particulier) Bruxelles, 6 juin. — La Chambre belge a commencé mercredi après-midi la discussion du projet de loi de M. Jaspars, ministre des Finances, sur la diminution des impôts. Celui-ci a rappelé tout d'abord l'effort financier réalisé par le Gouvernement, de façon à boucler le budget. « A l'heure actuelle, dit-il, c'est dans l'allègement des charges fiscales qu'il faut orienter la politique belge. « Puis M. Jaspars s'oppose énergiquement à toute tentative de diminution du franc. Les allègements d'impôts qu'il propose sont de nature à aider l'industrie et le commerce, à faire face à la crise qui les frappe. « La discussion est alors interrompue pour le vote de différents projets déjà admis en première lecture. « Le projet étendant les allocations familiales en ce qui concerne les employeurs et imposant une nouvelle taxe de 36 francs à tous les employeurs occupant un seul domestique ou un seul ouvrier est l'objet d'une nouvelle discussion. « D'autre part, un amendement socialiste étendant aux enfants des gens vivant en concubinage le bénéfice des allocations familiales est combattu par M. Jaspars, qui déclare que les allocations en question sont accordées aux enfants désignés sous le nom d'enfants abandonnés. « Les socialistes veulent absolument inscrire leur idée dans la loi. « Mis aux voix, cet amendement est repoussé à une très faible majorité; les libéraux s'étant abstenus et trois d'entre eux ayant voté avec les socialistes. « Mais, l'ensemble du projet est rejeté par 83 voix contre 79, les libéraux votant avec les socialistes contre les catholiques. « Ce vote cause une grande émotion. Les ministres s'entretenaient avec des députés et les démocrates-chrétiens protestent. « On passe ensuite au vote de la loi renforçant la police sur les étrangers. De nouveau les libéraux font bloc avec les socialistes et le projet est repoussé par 80 voix contre 74. « L'émotion qui s'est produite au premier vote redouble. « D'autres votes, au sujet de la fraude en matière fiscale, du fonds des mieux dotés, des transferts budgétaires et des budgets de 1935 à 1938, sont acquis au milieu des conversations générales. « Puis la discussion est interrompue et la séance est levée à 17 heures. « Un Conseil de Cabinet M. de Broqueville, premier ministre, a réuni aussitôt après la séance un Conseil de Cabinet qui s'est tenu à 18 heures et a duré jusqu'à 19 h. 30. « Aucun communiqué n'a été remis, mais plusieurs ministres ont déclaré : « — La crise est ouverte, le Gouvernement a remis sa démission. « M. Wodon, sous-secrétaire de la Maison du Roi, est arrivé chez M. de Broqueville. Celui-ci l'a mis au courant de la situation et a annoncé qu'il se rendrait au Palais pour remettre au Roi la démission du Gouvernement. « La situation La crise actuelle était prévue depuis plusieurs mois. On en parlait presque chaque semaine. Mais, très au courant des combinaisons politiques, M. de Broqueville parvenait chaque fois à redresser la situation. « Il s'agit à ce jeu et les causes qui, périodiquement, ébranlaient un département ministériel après l'autre continuaient leur œuvre destructive. « On sait que M. de Broqueville obtint les pouvoirs spéciaux qui lui permirent de redresser les finances publiques. Mais, la crise continuant ses effets, notamment dans le département de l'Industrie et du Travail, les difficultés s'amplifièrent à tel point que, récemment, le premier ministre fut obligé de remanier son ministère.

## LA COUPE DAVIS

La France arrivera-t-elle à reconquérir la Coupe Davis? Nos représentants, qui ont déjà battu récemment l'équipe autrichienne, s'entraînent avec acharnement en vue de cette victoire. Voici, photographié, à Roland-Garros, l'un de nos espoirs, MERLIN (à gauche), qui, après une dure séance, écoute la critique de LACOSTE, capitaine de l'équipe de France (Ph. Kesteven.)

## Le témoignage de M. Hubert, maire de Pasques, dans l'affaire Prince

Dijon, 6 juin. — M. Rabut, juge d'instruction, a reçu M. Tournier, chef de la Sûreté, à qui il avait donné la tâche de retrouver la mystérieuse personne qui signe D. D. « M. Tournier lui a fait part de sa conviction définitivement acquise qu'il s'agissait en fin de compte d'un mauvais plaisanterie. « Aussitôt après le départ de M. Tournier, M. Rabut a reçu le capitaine de gendarmerie. Celui-ci, dont les opinions sur les résultats du drame avaient, l'autre matin, provoqué à la Combe-aux-Fées d'interminables discussions, est revenu à la charge. Ses arguments ne semblent pas avoir plus convaincu le juge que les policiers parisiens. « Après avoir quitté le juge d'instruction, le capitaine de gendarmerie s'est rappelé que, tout au début de l'affaire, la brigade de police mobile de Dijon avait recueilli un témoignage qui avait paru peu sérieux et qu'on avait, pour cette raison, négligé. « M. Jean Hubert, le maire de Pasques, petite bourgade située à 15 kilomètres environ de Dijon, dans la direction de Tournay, avait déclaré que, le 20 février, jour du crime de la Combe-aux-Fées, au début de l'après-midi, une grande voiture noire, se dirigeant vers Plombières et n'ayant pas de numéro matricule, avait failli le renverser. « Cette voiture était occupée par trois individus dont l'un, au dire de M. Hubert, ressemblait étrangement à « Jo-la-Terreur ». « Donc, le capitaine de gendarmerie s'est rendu à Pasques et a repris de son propre chef la piste abandonnée par la brigade mobile. « M. Jean Hubert lui confia qu'après avoir minutieusement réfléchi, il pensait que, dans la fameuse voiture aperçue par lui le 20 février, « Jo-la-Terreur » était accompagné de Romagnolo et peut-être aussi de l'inspecteur Bony. « Cette sensationnelle révélation a bouleversé le capitaine, qui est reparti aussitôt pour Dijon. « On croit savoir que le Parquet, qui n'avait chargé l'officier d'aucune mission ne prend guère au sérieux cette piste.

## M. Dollfuss est nommé citoyen d'honneur de Wiener Neustadt

La municipalité de la ville industrielle de Wiener-Neustadt a nommé citoyen d'honneur de la ville le chancelier Dollfuss. VOICI LE CHANCELIER DOLLFUSS RECEVANT SON DIPLOME DE CITOYEN D'HONNEUR.

## L'EXPERIENCE D'UNE FUSEE POSTALE

Londres, 6 juin. — Dans le plus grand mystère, l'expérience a été tentée, mercredi matin, aux environs de Londres, d'une « fusée postale », inventée par un jeune ingénieur allemand, M. Gerha Zucker et qui, se propose de présenter à l'Exposition internationale de la Poste, à Vienne, en mai prochain. « Cette fusée peut transporter un chargement postal à la vitesse de 100 kilomètres à l'heure et pourrait être utilisée entre Londres et l'Irlande et entre l'Angleterre et le Continent. « Un témoin de l'expérience, tout en gardant le secret sur la nature exacte des résultats obtenus, a déclaré qu'il était entièrement satisfait. Il est à noter, cependant, qu'au Ministère des Postes on ne considère pas la fusée postale comme actuellement utilisable.

## Le nouveau secrétaire général du parti radical

Paris, 6 juin. — Le Bureau du parti radical a désigné, mercredi après-midi, comme secrétaire du Comité exécutif, M. Auband, député de la deuxième circonscription de Beauvais. M. Auband a été élu à la majorité absolue par 15 voix sur 28 votants, contre 10 à M. Douzet, ancien secrétaire général du parti, 2 à M. Ripault, maire de Châtelleraut, et un bulletin blanc. M. Millaud, secrétaire général sortant, démissionnaire, ne s'était pas représenté.

## Le prix des « Vignes de France »

Paris, 6 juin. — Le prix des « Vignes de France » a été attribué à M. James de Coquet, pour son article intitulé : « La vallée des grands vignes ».

## LA COURSE CYCLISTE... FAMILIALE



Une course de tandems, munis de side-cars, vient de se disputer à Cobham, dans le comté de Surrey, en Angleterre. (Ph. Kesteven.)

## M. Barthou soumet à Genève un projet de résolution sur le désarmement

Genève, 6 juin. — La délégation française a fait parvenir mercredi matin, à la présidence de la Conférence de désarmement et aux délégations des autres pays, un projet de résolution qui sera soumis aux délibérations du bureau. « Ce projet de résolution résume les points de vue précédemment exposés par les délégations françaises devant la Conférence. Il affirme en substance que la Conférence peut et doit continuer ses travaux. « Dans le domaine du désarmement, le projet de résolution suggère que l'activité de la Conférence s'exerce en parallèle avec les études précédemment entreprises à Genève sur le désarmement, sur la publicité budgétaire et sur la fabrication des armes et des munitions de guerre. « Dans le domaine de la sécurité, qui a été l'objet de la Conférence, le projet de résolution tend à confier sans délai aux Commissions compétentes l'élaboration de textes appropriés concernant l'organisation du contrôle et les garanties d'exécution de la convention, sans préjudice des négociations qui devront se poursuivre entre tous les pays intéressés à la conclusion de pactes régionaux et à la définition de l'agresseur. « Le Bureau, qui s'est réuni l'après-midi, s'est trouvé en présence de deux projets de résolution, l'un de la délégation française, l'autre du président Henderson qui n'a pas retiré le sien. « M. Barthou a alors donné un commentaire verbal du projet de résolution qu'il a déposé. En ce qui concerne notamment une phrase : « Sans préjudice des négociations particulières », il a déclaré que d'une façon indirecte cette phrase visait nettement l'Allemagne et à ce sujet il a tenu à faire la déclaration suivante : « La question du retour de l'Alle-

## L'échéance du 8 juillet et les Anciens Combattants

Rouen, 6 juin. — Le Journal de Rouen publie une interview de M. Georges Lebeac, président général de l'U.N.C., dans laquelle, ce dernier indique la position de l'U.N.C. quant à l'échéance du 8 juillet. « L'échéance du 8 juillet, a déclaré notamment M. Lebeac, évidemment ce sera une date importante pour les anciens combattants groupés au sein de la Confédération nationale, mais ce ne sera pas nécessairement une date fatale. Il ne s'agit pas tant de régler des comptes au Gouvernement de trêve et d'apaisement avec le régime que d'espérer que de lui demander un plus grand effort dans la voie où il s'est engagé. Le Ministère de M. Gaston Doumergue s'est surtout fixé pour tâche de faire rendre justice dans ce pays, qui en avait tant besoin. Or, c'est cela d'abord que veulent les anciens combattants, qui ont, avant tout, soif de justice. Justice dans l'ordre de leurs revendications personnelles, dans la révision des pensions abusivement consenties que l'U.N.C. a été le premier à réclamer et qu'elle demande depuis trop longtemps; par la révision des cartes de combattant indûment attribuées; par le rétablissement des subventions aux pupilles de la nation injustement frustrés, car ce sont eux les plus innocents et les plus méritants de ce pays. Pour cela, le pays entier est d'accord avec les anciens combattants. « Une autre tâche est à plus longue échéance : c'est celle qui a trait à la réforme de l'Etat et au redressement économique. Nous reconnaissons qu'elle ne peut pas être réalisée en quelques mois, surtout pour ce qui est de la réforme de l'Etat et du rapprochement de la Constitution; on n'y peut arriver que par paliers; cependant, un premier effort doit être immédiat : c'est celui de la réforme électorale que l'U.N.C. exige avec la Confédération tout entière. « Ce faisant, suivez-vous tel ou tel parti ? « — Non, jamais, l'U.N.C. ne veut marcher avec aucun parti politique, quel qu'il soit. Elle entend seulement collaborer avec tous les organismes sérieux depuis l'Association française des producteurs de blé jusqu'aux syndicats de la C.G.T., mais en étant toujours autonome. »

## UNE ESCADRILLE ITALIENNE AU BOURGET



En haut : L'ESCADRILLE ITALIENNE SURVOLANT LE BOURGET, OÙ ELLE EST ARRIVÉE CHER, VENANT DE BRUXELLES. En bas : LE GÉNÉRAL HOUDOMONT, COMMANDANT DE L'ARMÉE DE L'AIR, SERRE LA MAIN DES AVIATEURS ITALIENS. (Ph. Kesteven.)